

**Six jeunes étrangers jetés à la rue par le DMA Stendhal :
les promesses de Pierre HENRY n'engagent-elles que ceux qui les écoutent?
#France Terre d'Asile et les droits de l'enfant !**

Le 20 décembre, à l'appel de syndicats, d'associations, et de salariés de France Terre d'Asile, un rassemblement a réuni une quarantaine de personnes devant le DMA Stendhal afin de dénoncer la scandaleuse remise à la rue de 6 jeunes, programmée à la veille de Noël.

A l'issue des échanges qui s'en sont suivis, Monsieur Pierre HENRY, Directeur de FTDA, s'est engagé :

- A ce que les jeunes concernés ne soient pas mis à la rue avant un délai de 15 jours
- A demander à l'Aide Sociale à l'Enfance d'organiser une rencontre avant ces 15 jours, à laquelle seraient conviés des représentants des jeunes, des associations, des syndicats et organisations engagées dans la défense des droits des jeunes étrangers.

Par ailleurs, les jeunes se sentant abandonnés, et anxieux pour leur avenir, se sont mobilisés d'eux-mêmes en manifestant le lundi 23 décembre devant les locaux de l'ASE rue de Reuilly, rassemblement évacué sans ménagement par les forces de l'ordre à la demande des responsables de l'ASE qui ont refusé tout dialogue.

Nous exigeons que les promesses soient tenues, et refusons de voir ces jeunes renvoyés à la rue.

Même si nous notons les difficultés d'application de la circulaire Taubira du 31 mai 2013, nous tenons à exprimer à monsieur Pierre Henry que la responsabilité de FTDA ne peut être sans cesse esquivée ; le manque de moyens humains, la précarisation constante des salariés, l'état de délabrement de ce foyer sont avant tout du ressort de cette association qui en a accepté la charge. Vous ne pouvez pas plus continuer de cautionner la maltraitance imposée par l'ASE à travers son Service Educatif Mineurs Non-Accompagnés, aux mineurs isolés étrangers que vous accueillez, et aux salariés qui tentent de mener à bien leur mission de protection et d'accompagnement de ces jeunes.

Nous demandons :

- Que la réunion prévue avec l'ASE se tienne dans les plus brefs délais
- Que les 6 jeunes concernés bénéficient d'un accompagnement auprès de structures d'hébergement adéquates
- Que les recrutements promis de travailleurs sociaux soient réalisés au plus vite
- Que la Ville de Paris réalise un audit de cette structure financée par l'argent des contribuables parisiens

Nous appelons les militants associatifs, syndicaux, les élu(e)s, responsables politiques à maintenir leur vigilance en ce rassemblement de nouveau le jeudi 2 janvier à 11 heures devant le 5 rue Stendhal, Paris 20ème – métro Gambetta, pour soutenir les travailleurs sociaux de ce foyer, en lutte contre les pratiques maltraitantes mises en place au DMA Stendhal, et pour s'opposer à l'éviction de ces jeunes d'à peine 18 ans, que l'ASE de Paris et France Terre d'Asile s'approprient à mettre dehors au cœur de l'hiver.

**RASSEMBLEMENT JEUDI 2 JANVIER, 11 heures
devant le DMA STENDHAL, 5 rue Stendhal Paris 20ème
métro Gambetta**

Signataires : ADMIE, ADJIE, EELV 20ème, Front de Gauche, LDH Paris 20ème, NPA, RESF Paris 20ème

Contact : Rani Ibn Battouta

raniibnbattouta@free.fr

Tel. : 06 63 83 15 08